



PLATE – FORME PATRIMOINES ET TERRITOIRES NOTE FINALE EXPERIMENTATION PER 2008

A l'attention des membres du Comité de Pilotage

La présentation de l'expérimentation de la plate – forme « patrimoines et territoires » réalisée en 2008 autour des Pôles d'Excellence Rurale est annexée à ce dossier sous forme d'un CD reprenant le contenu du blog dédié au 4 février 2009

<http://plate-forme-patrimoines-et-territoires.source.asso.fr>

La présente note a été rédigée le 2 février 2009 par Murielle Bousquet, déléguée générale de SOURCE, pour les membres du Comité de Pilotage, pour capitaliser les premiers résultats de l'expérimentation réalisée en 2008 et préparer la convention prévue sur trois ans.

Les visites organisées par l'association SOURCE et réunissant des partenaires impliqués dans la constitution d'une plate – forme nationale dédiée aux patrimoines et aux territoires ont permis de tirer des enseignements :

- La pertinence des regards croisés
- Le potentiel d'enrichissement des Pôles d'Excellence Rurale

A l'issue de ces visites de terrain, il semble opportun de ne pas casser les liens établis avec les territoires, de capitaliser et de communiquer, voire de rebondir en intégrant :

- L'articulation avec les « territoires en résidences » développés par la 27^{ème} Région
- Le lancement d'un appel à sollicitations
- La formalisation du projet économique de la plate – forme « patrimoines et territoires »

La pertinence des regards croisés

Le choix des trois territoires retenus pour l'expérimentation est validé : il a permis de mettre les partenaires de la plate –forme mobilisés (tous sauf la Fédération des parcs naturels régionaux ayant été représentés au moins à une visite) en situation.

Les P.E.R., parce qu'ils s'inscrivent dans l'excellence, parce qu'ils portent à 40 % sur le thème du patrimoine (pour la première vague de 2006, objet de cette expérimentation) et parce qu'ils correspondent à un temps contraint (la candidature et la réalisation s'inscrivant dans un calendrier imposé), donnent aux représentants des réseaux et des structures d'appui un terrain propice à l'expression de la plate –forme « patrimoines et territoires ».

- ⇒ Il ne s'agit évidemment pas de spécialiser la plate – forme sur les P.E.R. mais bien maintenant de rebondir, de valoriser la capacité de la plate – forme à interpellier et à préfigurer mais aussi à proposer des accompagnements aux PER « patrimoines » soucieux d'en optimiser l'impact. Plusieurs représentants de réseaux et d'organismes d'appui ont dit leur intérêt pour continuer à suivre les acteurs des territoires visités et à leur ouvrir leurs carnets d'adresses.

Lorsqu'un (e) représentant d'une tête de réseau lié aux patrimoines participe à une visite de terrain dans le cadre de la plate – forme, il (elle) intègre les réactions et propositions de ses collègues tout autant que les informations transmises par les acteurs du territoire et modifie sa vision, l'élargit et en parallèle l'inscrit dans une approche à la fois plus globale et plus synthétique.



ENITA – BP 35 – 63370 Lempdes

Tél. 04 73 98 13 16 – Fax : 04 73 98 13 68 – E-mail : contact@source.asso.fr

www.source.asso.fr – <http://plate-forme-patrimoines-et-territoires.source.asso.fr>



- ⇒ Plusieurs participants ont dit regretter ne pas retrouver lors des visites des représentants de tous les réseaux correspondant à des labels nationaux déclinés sur les territoires concernés. L'équipe de SOURCE avait choisi de limiter à 7 personnes extérieures le groupe « plate-forme » sur chaque série de 1/2 journées de terrain pour ne pas « envahir » les acteurs locaux mais aussi pour des questions matérielles. Il ne serait pas pertinent de multiplier les interventions sur un temps donné d'un nombre important de partenaires de la plate-forme sur les territoires mais l'organisation de telles réunions a du sens. Mettre en évidence les croisements oblige à la synthèse et à la hiérarchisation et en parallèle enrichit. Il faudrait optimiser les visites de terrain en grand groupe et surtout les articuler avec des interventions d'experts, des sessions de formation et des accompagnements par un ou plusieurs réseaux et organismes d'appui.

La pertinence de la posture a été saluée par les membres de la plate-forme : ils ne sont pas arrivés comme des experts mais comme des animateurs de réseaux, d'organismes de formation et d'appui ayant été confrontés à d'autres situations et à d'autres territoires et désireux de faire progresser leurs pratiques et donc susceptibles de prendre du recul. Les contributions des participants, reproduites in extenso sur le blog, ont été appréciées. Il a été demandé en retour à l'équipe de SOURCE de solliciter également les acteurs des territoires pour des contributions faisant apparaître le bénéfice retiré de ces visites mais aussi de noter les maladresses méthodologiques ressenties.

L'expérimentation réalisée en 2008 a permis de cerner comment mieux articuler les interventions de plusieurs réseaux liés aux patrimoines sur un territoire. Le prétexte des P.E.R. et donc d'investissements accompagnés par des fonds publics dans le cadre d'un calendrier contractuel a montré l'intérêt de distinguer au sein de la plate-forme les regards

- **des réseaux liés à un label national accompagné par un ou plusieurs ministères et dont la présence locale donnent aux territoires reconnaissance et légitimité : Association nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Réseau des Grands Sites de France, Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, Fédération des Parcs naturels régionaux, Association nationale des Sites Remarquables du Goût, ...**
- **des structures d'appui qui replacent les débats dans les évolutions spécifiques à la valorisation des patrimoines, ont vocation à organiser, synthétiser, former, mobiliser des publics, ... : Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme, Union Nationale des Associations Régionales Etudes et Chantiers, Centre International pour l'Education Permanente et l'aménagement Concerté, SOURCE, ...**
- **des réseaux volontaires et autres groupements thématiques développant des stratégies commerciales.**

Le potentiel d'enrichissement des Pôles d'Excellence Rurale

Adèle Seyrig, designer associée à la 27^{ème} Région, a assisté à deux séries de 1/2 journées, les contributions à retrouver sur le blog ont été signées par Amandine Guindet et Jean-Michel Galley pour l'association nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, par Catherine Coutant et Charles Perraud pour l'association nationale des Sites Remarquables du Goût, par Isabelle Roussel pour la Fédération des Ecomusées et des musées de société, par Mélanie Durdux et Dominique Zupan pour l'AFRAT, par Denis Maier pour l'UNAREC, par Brigitte Giraud pour l'UNCPIE, par Anne Vourc'h pour le Réseau des Grands Sites et par Brunilda Rafael à deux reprises pour le CIEPAC. Les compte rendu ont été formalisés par l'équipe de SOURCE (Carole Collet, Agnès Roussel, Patrice Cayre, Murielle Bousquet et Sylviane Piedallu, cette dernière ayant assuré la coordination et la mise en ligne du blog).





Tous les éléments réunis font apparaître le manque d'un cadre associé aux P.E.R. Au-delà du dossier de candidature et de règles du jeu relatives à l'engagement des crédits, le portage du projet et l'optimisation des résultats n'ont fait l'objet d'aucune contractualisation. Dans les cas étudiés, le projet initial est pertinent mais sa traduction en modèle économique et son intégration dans le projet de territoire ont été négligés, les efforts portant sur la réalisation des investissements planifiés. Un grand décalage est constaté entre la lourdeur des investissements et la faiblesse de l'accompagnement en matière grise et il en résulte une grande déperdition quant à l'impact à attendre des P.E.R. par rapport aux objectifs annoncés.

« bilan de l'engagement des crédits de l'Etat au 31 décembre 2008 ». 379 pôles d'excellence rurale ont été labellisés en juin et décembre 2006. Pour soutenir ces initiatives locales créatrices d'emplois, innovantes et bâties autour de partenariats publics-privés, l'Etat a réservé une enveloppe budgétaire de 235 millions d'euros. Les PER devaient engager au moins 60% des crédits qui leur ont été attribués au 31 décembre 2008 et achever l'engagement des crédits restants d'ici fin juin 2009. En dessous de 60%, le porteur pouvait déposer à la Préfecture avant la fin de l'année 2008 une demande motivée pour une dérogation jusqu'en juin 2009. Fin 2008, 92 PER (soit 24,3%) ont engagé la totalité des crédits attribués lors de leur labellisation et 219 PER (soit 57,8%) ont atteint les 60 % d'engagement de crédit et bénéficient de la possibilité d'achever l'engagement des crédits attribués jusqu'en juin 2009. Ainsi, 82 % des PER ont-ils respecté les délais impartis. En revanche, 42 PER (soit 11%) ont engagé moins de 60% des crédits attribués sans demander de report de délai : ces pôles ne seront pas réalisés intégralement ; et 26 PER (soit 6,9%), pour des raisons multiples, n'ont pu engager aucune opération dans les délais prévus : leur projet est abandonné. »
(extrait site internet DIACT au 2 février 2009)

La suggestion issue de l'expérimentation concerne les PER liés aux patrimoines et donc à forte implication dans l'identité et le développement des territoires : **leur associer au plus vite de l'ingénierie, pour en optimiser l'impact.** Elle amène à appréhender la plate – forme dans sa capacité à mobiliser des compétences, à illustrer en proposant des expériences à comparer et à croiser des regards à des moments décisifs pour un territoire mais aussi à dépasser les solutions classiques pour innover. Des pistes de « bourgeonnements » (ou de projets sur le projet central) sont apparues lors des discussions : elles mériteraient d'être creusées car porteuses de développement, de création d'emplois, ...

- ⇒ Dans le Pays Sambre Avesnois, l'ouverture de la maison du maroilles est annoncée pour septembre 2009. Comment d'ici là ouvrir les verrous identifiés et faire que Parc naturel régional de l'Avesnois, le CPIE du bocage de l'Avesnois, le Site Remarquable du Goût de Maroilles, l'Ecomusée de l'Avesnois s'impliquent dans ce projet de territoire potentiel pour en optimiser les résultats ? Comment impliquer l'association nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et peut-être le réseau des Grands Sites non présents localement ? Quelles articulations imaginer entre le PER maison du maroilles et le PER bois, pierre et patrimoine ? Quels emplois préparer ? Quelles formations mettre en place ? Quelle fréquence retenir pour des visites d'évaluation-enrichissement-adaptation après septembre 2009 ?...
- ⇒ Comment articuler dans le Pays d'Auge le Pays d'Art et d'Histoire, la candidature de Site Remarquable du Goût et Beuvron Plus Beau Village de France ? Comment vérifier que l'investissement public prévu à Beuvron va bien renforcer les outils de dégustation et de vente des producteurs dans le cadre du partenariat public-privé ? Comment mobiliser les techniciens du Pays pour qu'ils étudient l'hypothèse du Relais du Cidre conçu comme le Centre d'Interprétation attendu par le ministère de la Culture sur le territoire ? Quelle articulation trouver entre le PER lait, viande, pomme et le PER métiers d'art autour de Cambremer et de Beuvron ?...





- ⇒ Dans les hautes vallées de Savoie, le Chemin du Baroque donne le ton d'un Pôle d'Economie du Patrimoine dans lequel le thème de l'itinérance est central. Le Pays d'art et d'Histoire a été élargi en 2006, associant aux vallées de la Tarentaise et de la Maurienne, le val d'Arly et le Beaufortain. Avec le projet de travailler sur les thèmes du goût et des alpages est lancée l'idée d'innover. Comment contribuer à la réflexion sur un Dispositif d'Interprétation du Patrimoine, préféré du fait des caractéristiques locales au Centre d'Interprétation du Patrimoine attendu par le ministère de la culture ? Comment faire le lien avec le Site Remarquable du Goût de Beaufort ? Quelles passerelles imaginer avec le Parc national des Ecrins et avec le Parc naturel régional des Bauges ? ...

Avec cette expérimentation PER PATRIMOINES, on voit poindre la proposition d'un accompagnement de territoires par les membres de la plate – forme « patrimoines et territoires » dépassant les labels représentés localement et prenant la forme de rendez-vous réguliers. La remise en question induite par la procédure ainsi esquissée présente l'avantage d'être partagée. Les territoires y trouveront l'occasion de se projeter dans le futur et de préfigurer leur développement mais aussi de remobiliser des équipes, voire une population. L'animation des réseaux et les outils des organismes d'appui évolueront. Les positionnements de la DIACT, de la Caisse des Dépôts et Consignations mais aussi de la 27^{ème} Région y trouveront du sens, comme garants de la capitalisation et de la diffusion des expériences.

L'articulation avec les « territoires en résidences » développés par la 27^{ème} Région

La 27^{ème} Région développe des « territoires en résidences » qui pourraient entrer dans la batterie (expertise, formation, ...) des outils à proposer par les acteurs de la plate – forme dans une perspective d'accompagnement dans la durée de territoires et impliquer des partenaires de la plate – forme « patrimoines et territoires

« La 27^{ème} Région lance « territoires en résidences » à l'occasion de l'année européenne de la créativité et de l'innovation, en 2009. La 27^{ème} Région est le premier laboratoire d'innovation publique qui accompagne les régions pour préparer l'avenir et faire évoluer leurs méthodes d'actions à l'ère numérique. Territoires en Résidences accueille sur quelques semaines une équipe pluridisciplinaire constituée de designers, d'innovateurs numériques, d'architectes, de sociologues et de chercheurs, au sein d'un équipement ou d'un espace public : un lycée, une université, une maison de service, une gare, un parc d'entreprises, un écomusée, une pépinière, un quartier, une intercommunalité, etc. Ces résidences pourront être organisées dans toutes les Régions mobilisées et leurs enseignements feront l'objet d'une large diffusion, à travers des présentations publiques, des débats, des publications et des expositions. Objectif : tester de nouvelles méthodes d'action publique. Territoires en Résidences est l'occasion d'explorer de nouvelles façons de conduire des projets publics :

- Travailler en immersion sur le fonctionnement quotidien d'une structure ;
- Décloisonner les regards ;
- Partir de l'expérience et des pratiques réelles des usagers ;
- Produire collectivement des solutions alternatives, éco-responsables et mobilisant des technologies innovantes ;
- Proposer des solutions créatives à court ou moyen terme ;
- Permettre une réflexion prospective ;
- Illustrer des propositions à l'aide de maquettes, de scénarios d'usage, ou de prototypes de nouveaux services.

Les méthodes mobilisées et les résultats des travaux devront être utiles à la communauté locale, nourrir les réflexions des Régions et celles des partenaires de l'opération. Ils devront apporter des réponses aux défis confiés à la 27^{ème} Région sur le thème du lycée de demain, de l'aménagement et de la prospective territoriale, etc. »
(*extrait du site internet de la 27^{ème} Région au 2 février 2009*)





Pour les hautes vallées de Savoie, en Rhône – Alpes, un designer, un logisticien, un spécialiste des circulations douces pourraient venir en résidence et travailler avec l'équipe « patrimoines » de la FACIM sur le Dispositif d'Interprétation du Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire, pour innover, illustrer et mobiliser avec des conférences, expositions, rencontres, ...

Le lancement d'un appel à sollicitations

En fin de réunion, dans les hautes vallées de Savoie, la représentante du Réseau des Grands Sites de France a émis l'idée de solliciter des visites de membres de la plate - forme « patrimoines et territoires » sur des Grands Sites de France.

L'association nationale des Sites Remarquables du Goût prévoit de signer une convention avec SOURCE et TERROIRS ET CULTURES, pour que les deux associations proposent leurs services pour animer les candidatures. En parallèle, l'AFRAT va soumettre des propositions de programmes de formation (notamment de guides du goût) associant les différents partenaires.

La responsable de l'Office de Tourisme de Cambremer (également guide conférencière du Pays d'Art et d'Histoire) a dit appréhender la visite des membres de la plate -forme comme une session de formation continue.

L'expérimentation a montré ses limites du fait des modalités choisies.

Trois territoires ont été choisis par l'équipe de SOURCE sur les listes de PER PATRIMOINES transmises par la DIACT. Les acteurs locaux ont été contactés sans être demandeurs. Ils ont fait part de leur intérêt a priori pour la démarche mais aussi de leurs réticences, inquiétudes et doutes sur le retour direct pour eux.

Dans une deuxième étape, il semblerait plus intéressant d'imaginer un appel à sollicitations de la plate - forme « patrimoines et territoires ».

- ⇒ Parce qu'une candidature est lancée par rapport à un label national, parce qu'une réflexion est engagée sur le thème du patrimoine sur un territoire ou à l'occasion de la réalisation d'un équipement (Maison à thème, par exemple), la plate-forme « patrimoines et territoires » est sollicitée. Il semble important de préciser les règles du jeu et les attentes respectives. Il semble notamment essentiel pour les membres de la plate - forme de conserver le double objectif :
 - Etre utile localement, optimiser les résultats, innover, dépasser les solutions déjà expérimentées pour aller plus loin ;
 - Capitaliser et diffuser sur le thème des patrimoines, mieux articuler les interventions entre les têtes de réseaux liés à des labels nationaux

La formalisation du projet économique de la plate - forme « patrimoines et territoires »

La neutralité de SOURCE, son expérience de tête de liste du projet EQUAL DEPART (DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'EGALITE DANS LE PATRIMOINE RURAL SUR LES TERRITOIRES) et sa capacité à mobiliser des acteurs (notamment à l'occasion de l'Université d'Eté du tourisme rural) ont amené cette association à prendre l'initiative d'animer cette plate-forme « patrimoines et territoires » en 2008 ;

En 2009, les têtes de réseaux liés aux patrimoines et les organismes d'appui demandent qu'un travail de coproduction soit engagé pour éclaircir les points suivants :

- Les rôles respectifs des réseaux liés à des labels nationaux, des structures d'appui et des groupements commerciaux ;
- L'articulation avec les cabinets conseil et autres bureaux d'études privés ;
- Les modalités d'adhésion à la plate - forme (et donc d'exclusion) ;
- L'existence juridique de la plate - forme
- Le modèle économique associé à la plate - forme



ENITA – BP 35 – 63370 Lempdes

Tél. 04 73 98 13 16 – Fax : 04 73 98 13 68 – E-mail : contact@source.asso.fr

www.source.asso.fr – <http://plate-forme-patrimoines-et-territoires.source.asso.fr>



Le bilan financier de l'intervention

Comme prévu dans la convention 2008, dans un souci de transparence et pour servir de support à l'élaboration de la nouvelle convention, un bilan financier est annexé à la note de synthèse.

Bilan financier dossier 2008PERCDC / 50 000 euros :

60 jours (pour 5 membres de l'équipe avec une valorisation moyenne à 500 euros) soient 30 000 euros + deux jours du chercheur mis à disposition (journées non valorisées financièrement dans le bilan financier, les frais de déplacement étant pris en compte dans les frais de l'équipe)

Frais de déplacement de l'équipe : 3 200 euros

12 participations et contributions de partenaires de la plate -forme x1 000 euros

et remboursement de frais d'Adèle Seyrig, designer associée à la 27^{ème} Région, soient 12 213 euros

Frais de structure SOURCE de 5 000 euros

2008 - 2009 PERCDC	murielle direction	david webmaster	sylviane communication	agnes développement	carole documentation	frais équipe	patrice chercheur MAD	partenaires plate-forme	frais de structure
	20 jours	6 jours	25 jours	4 jours	5 jours	3 200	2 jours	12 213	5 000



ENITA – BP 35 – 63370 Lempdes

Tél. 04 73 98 13 16 – Fax : 04 73 98 13 68 – E-mail : contact@source.asso.fr
www.source.asso.fr – <http://plate-forme-patrimoines-et-territoires.source.asso.fr>